

# Des nouvelles d'Annemasse (3/11/2011): les basses manoeuvres de la municipalité continuent en toute hypocrisie « SITAsecure



Le projet pharaonique du CCMA d'Annemasse de pur style Haut-Savoyard

Le lecteur qui n'est pas encore au courant de cette affaire pourra visiter cette page où la saga du complexe islamique d'Annemasse est exposé en détail:

<http://sitasecure.wordpress.com/2011/01/14/la-saga-du-complexe-islamique-dannemasse-suite/>

Pour ceux qui sont déjà au courant voici un rapide survol des épisodes précédents.

Dernier recensement. Nombre d'habitants d'Annemasse, 31 092 habitants dont un nombre important de musulmans qu'eux-mêmes, avec le sens de l'exagération qu'on leur connaît, estiment à 10 000. Le maire, ex-membre du PC, fait tout pour s'assurer leurs votes.

Et qu'est-ce qu'ils désirent obtenir du maire en retour de leurs votes? Je vous le donne en mille mais une mosquée bien sûr et pas n'importe quelle mosquée. Le CCMA (Centre Culturel des musulmans d'Annemasse) avait un projet pharaonique de mosquée avec 2 minarets suffisamment élevés pour être vus de Suisse et ainsi faire la nique aux Helvètes qui ont eu l'outrecuidance d'interdire les minarets.

Le CCMA fort de ses votes potentiels exige une mosquée en ville et là le choix est limité. Nos 2 larrons maire et CCMA sont tombés d'accord sur une des rares zones pouvant accueillir ce projet nommée le Brouaz. Mais il y a un hic. A cet endroit se trouve la dernière exploitation maraichère de la ville dirigée

par Pierre Grandchamp qui donne du travail à une quinzaine de personnes. Il refuse de partir. Comme ce différend a été porté sur la place publique ce ne serait pas très judicieux électoralement parlant d'exproprier le maraicher et ainsi de supprimer 15 emplois au su et au vu de tout le monde aussi c'est de manière plus vicieuse et sournoise que le maire procède. Il lance une procédure de révision simplifiée du plan local d'urbanisme (PLU) pour déclasser les parcelles de terres agricoles en parcelles constructibles ce qui permettrait, en cas d'acceptation de cette révision et conformément au code rural, aux propriétaires des terrains de résilier les baux consentis à des exploitants agricoles. c'est exactement le cas de Pierre Grandchamp aussi ce dernier a lancé devant le Tribunal Administratif de Grenoble un recours en annulation des décisions municipales de déclassification des terres qu'il exploite. A cette page <http://annemasse-avenir.over-blog.com/article-face-au-nouveau-plu-au-brouaz-le-maraicher-saisit-le-tribunal-administratif-79393736.html> il explique parfaitement sa démarche avec les textes du code rural et du code d'urbanisme que le maire s'est bien gardé de porter à la connaissance des conseillers municipaux pour qu'ils votent la révision de PLU à l'unanimité, pardon à l'unanimité sauf une voix celle de la seule réelle conseillère d'opposition Anne Michel qui tient les Annemassiens au courant des pratiques municipales sur son blog: <http://annemasse-avenir.over-blog.com/>

La preuve de la duplicité du maire en 2 photos de la zone du Brouaz avant et après la révision du PLU: <http://annemasse-avenir.over-blog.com/article-le-dernier-des-mohicans-oups-maraicher-du-brouaz-pique-la-une-du-quotidien-au-maire-87726317.html>

---

## **Des nouvelles d'Annemasse (3/11/2011): les basses manoeuvres de la municipalité continuent en toute hypocrisie « SITAsecure**

---

Avant on voit l'exploitation maraîchère de Pierre Grandchamp après elle a disparu! D'où une grosse colère du maire quand il a appris que la conseillère d'opposition Anne Michel avait fournit ces photos au maraîcher pour qu'il puisse l'inclure dans son dossier de recours devant le Tribunal Administratif.

La presse locale défend le maraicher: <http://anne-masse-avenir.over-blog.com/article-le-dernier-des-mohicans-oups-maraicher-du-brouaz-pique-la-une-du-quotidien-au-maire-87726317.html>

Qu'est-ce que craint le plus un élu? Mais que l'on mette sur la place publique ce qu'il aimerait tant caché à ses administrés. Alors allons-y. Voici le texte au format PDF à envoyer aux élus municipaux et nationaux pour qu'ils sachent que ce texte va être diffusé sur le net et aux Annemassiens par courriers ou courriels.